

**COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY**  
**DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL**  
**SEANCE DU 09 JANVIER 2026**

L'an deux mil vingt-six, le neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le cinq janvier deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIVIERE, Maire.

**Etaient présents** : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Carole MACHARES, Ronan LE GALL DU TERTRE, Mélodie LEGALLOIS, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Christophe REFFIENNA, Yvon PERROT.

**Absents excusés** : Ronan LE GALL DU TERTRE pourvoit à Madame Fan LAVOISÉ, Yvon PERROT

**Absents non excusés** :

**Secrétaire de séance** : Monsieur Stéphane BRULARD

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Monsieur Stéphane BRULARD a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 05 novembre 2025.

**Délibération pour accorder une subvention pour les transports des apprentis**

Monsieur Le Maire, fait lecture d'un courrier du CFAie sollicitant une subvention de 75€ pour participer aux frais de transport d'un jeune de la commune d'Aunay sous Crécy.

Après délibération,

**Le conseil municipal vote à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Jacques RIVIERE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Prefecture le : 13/01/2026  
Et publication ou notification du : 13/01/2026  
AUNAY SOUS CRECY, le 13/01/2026

